

Samedi 10 novembre 2018

POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

Lundi 5 novembre 2018, trois immeubles aux numéros 63, 65 et 67 rue d'Aubagne à Marseille (1^{er} arrondissement) se sont effondrés, causant le décès de 8 personnes. Pendant 5 jours, 24 heures sur 24, les marins-pompiers et tous les services de secours ont œuvré pour rechercher les disparus dans les décombres. Suite à ce drame, la ville de Marseille a immédiatement pris en charge les familles des victimes. Tous les services de la ville sont mobilisés pour apporter aide et assistance.

Dans un second temps, par principe de précaution, la Ville a étendu le périmètre d'immeubles évacués, et a tout de suite pris en charge les familles. La municipalité engage un important travail collectif avec les services de l'État.

Le Samu social de la ville de Marseille, le Centre communal d'action sociale (CCAS), la Croix Rouge et de très nombreuses associations se sont également mobilisées.

La municipalité agit au plus vite pour les reloger, subvient aux besoins de la vie quotidienne (alimentation, hygiène) et leur fournit une aide psychologique.

Enfin, en parfait accord avec le Préfet, le Maire de Marseille a également signé un arrêté sur la base du pouvoir de police générale afin de prescrire la déconstruction d'immeubles, à proximité, qui menaceraient de s'effondrer.

Hébergement

- A ce jour, la ville de Marseille a pris en charge **187 familles soit 404 personnes hébergées, dans 5 hôtels de la ville.**
La municipalité finance les petits-déjeuners au sein des établissements hôteliers.
- A partir de ce soir, un « restaurant » **situé à la Maison des Associations, au 93 la Canebière** sera ouvert pour accueillir les personnes sinistrées et leur proposer gratuitement des plateaux repas chauds à midi et à 19 heures.

Relogement

- Avec le soutien des bailleurs sociaux, la ville compte aujourd'hui **150 logements sociaux disponibles, dont 60 en centre-ville.**
- Dès à présent, **9 ménages ont accepté un relogement définitif et 2 un relogement temporaire.**



Assistance aux enfants

- Concernant la prise en charge des enfants des familles relogées, **toutes les fournitures scolaires nécessaires leur seront remises par les services de la Ville** lundi 12 novembre, au matin.
- **Un accueil gratuit à la cantine sera assuré** pour tous. Enfin, si nécessaire, ces enfants pourront être **affectés dans des écoles plus proches de leur lieu d'hébergement**.

Procédures de mise en sécurité

Depuis le 7 novembre, 130 signalements ont été enregistrés sur l'ensemble de la commune et 78 interventions ont d'ores et déjà eu lieu.

Tous les arrêtés qui ont dû être pris, ont été présentés aux propriétaires et aux syndicats afin qu'ils réalisent les travaux dans les délais pressentis.

Solidarité

- Depuis mardi 6 novembre, avec le soutien notamment de la mairie des 1^{er} et 7^e arrondissements, les Marseillais font preuve d'un grand élan de solidarité. **850 kilos de vêtements et 300 kilos de produits d'hygiène ont été distribués**.
- Actuellement plus de 2 000 kilos de vêtements et 400 kilos de produits d'hygiène sont en stock.

Allô Mairie

Un numéro spécial joignable 24h/24 et non surtaxé (04 91 14 55 61) d'information au public, réservé en priorité aux personnes touchées par ces événements, est activé par la mairie de Marseille. Ce numéro permet un accès prioritaire au Centre d'Appels d'Allô Mairie.

Allô Mairie assure également tous les rendez-vous des familles avec les travailleurs sociaux en vue ou de leur relogement.

** ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.*

Contact presse : 06 32 28 93 71